



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication : Denis Carretier
Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vigneronns du Narbonnais, Prometé.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Viticulture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations réalisées sur un réseau de parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

Stades phénologiques

Vignoble régional

Les stades s'étalent entre « 5 ou 6 feuilles étalées » (stade 12 ou F) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « tout début de la floraison, chute des 1^{ers} capuchons floraux » (stade 19) sur les parcelles précoces des secteurs précoces.

Tordeuse de la grappe

Vignoble régional

Globalement le vol d'eudémis diminue sur le vignoble régional, les captures sont en baisse.

Aude

Des pontes sont toujours observées en tous secteurs. Les 1^{ers} glomérules ainsi que de jeunes larves (L1 et L2) sont observés sur les secteurs précoces (Littoral, Narbonnais). Les niveaux d'attaques sont ponctuellement significatifs (>10 glomérules pour 100 grappes).

Gard

Dans les saumurages, des larves L1 à L3 sont observées depuis la semaine dernière sur les quartiers précoces. Quelques dépassements de seuil de nuisibilité (8 à 10 larves /10 inflorescences dans le cas général et 5 larves / 10 inflorescences dans le cas des raisins de table et des parcelles à haute valeur ajoutée) sont constatés en Vallée du Rhône. Toutefois dans la plupart des saumurages effectués, le nombre de larves observées est en dessous des seuils de nuisibilité. Les saumurages sont à poursuivre cette semaine.

Hérault

Des pontes à tous les stades sont toujours observées.

Les saumurages réalisés le 17 mai montrent des larves au stade L1 à L4. Les seuils de nuisibilité (8 à 10 larves /10 inflorescences dans le cas général et 5 larves / 10 inflorescences dans le cas des raisins de table et des parcelles à haute valeur ajoutée) ne sont pas dépassés.

Les 1^{ers} glomérules sont observés dans les zones précoces et moyennes.

Pyrénées-Orientales

Des pontes fraîches ont été observées sur le secteur Fenouillèdes Vallée. Les glomérules sont observés sur le secteur de la Plaine avec des larves visibles de stades 1 et 2.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Mildiou

Vignoble régional

Les foyers primaires sont désormais présents sur une bonne partie du vignoble régional. La séquence pluvieuse du 8 au 11 mai (voire 12 mai sur certains secteurs) généralisée sur le vignoble régional a généré de nouvelles contaminations. Les extériorisations de symptômes sont attendus à partir du 22 mai (modélisation MILSTOP arrêtée au 15 mai). **Globalement, la modélisation MILSTOP annonce un risque Mildiou en augmentation sur le vignoble régional.**

Prophylaxie : au vignoble, la destruction des pampres en croissance est un moyen efficace de limiter la formation des foyers primaires en cas de pluies.

Aude

Les 1^{ers} foyers ont été détectés les 8 et 9 mai sur le Limouxin, puis le 17 mai sur les secteurs du Minervois, du Narbonnais et du Limouxin. Exceptionnellement des attaques sur inflorescences sont constatées.

Les données issues de la modélisation (potentiel système 97) indiquent que le **risque est en hausse** sur tous les secteurs du département. Les précipitations des 8 et 9 mai sont susceptibles d'avoir provoqué des contaminations primaires qui pourraient être observables dès le 22 mai. Les pluies suivantes des 11 et 12 mai, abondantes et généralisées devraient générer une nouvelle vague de foyers primaires voire des repiquages en présence de foyers primaires fructifiés.

Les FTA (Fréquence Théorique d'Attaque) sont positives sur toutes les zones du département.

Gard

De nouvelles taches (primaires et secondaires) sont observées en fréquence faible sur les secteurs des Sables, des Costières, d'Alès et en Vallée-du-Rhône.

Les 1^{ères} inflorescences touchées sont visibles sur le secteur d'Alès et en Costières sur Grenache.

Les différentes générations de symptômes correspondent aux divers évènements pluvieux survenus entre le 1^{er} et le 30 avril 2016.

D'après les modélisations EPI version 97 et MILSTOP, les pluies du 8 au 11 ont généré de nouvelles contaminations. Leur sortie est attendue à partir du 22 mai pour les repiquages et du 24 mai pour les foyers primaires (données MILSTOP). Le risque est en **forte augmentation** sur une partie du département.

Hérault

De nouveaux foyers primaires sont découverts le :

- 11 mai dans le nord Montpelliérais à Valflaunès. Il se caractérise par une tache fructifiée.
- 12 mai dans le Biterois à Vias (inflorescence fructifiée) et le nord Motpelliérais à St Jean de Buèges (2 taches fructifiées sur 2 ceps)

D'après la modélisation arrêtée au 15 mai, les conditions météorologiques enregistrées entre le 9 et le 15 mai génèrent de nouvelles contaminations potentielles primaires (avec un niveau de risque Limite à Moyen) et secondaires sur l'ensemble des stations.

Les sorties de foyers primaires sont attendues à partir du 22 mai.

Les sorties des repiquages sont attendues à partir du 25 mai.

L'indice de risque Mildiou est en **forte augmentation** dans l'ensemble des situations (à l'exception des stations de Pouzolles et Villemagne où l'indice de risque est en **augmentation**).

Pyrénées-Orientales

Le 1^{er} foyer primaire a été observé le 10 mai sur la commune de St Nazaire. Depuis, d'autres foyers ont été découverts sur les communes de Céret, Montesquieu des Albères, Villelongue dels Monts, Collioure et ce matin sur la commune de Rodés. Ces foyers sont observés sur une ou plusieurs feuilles par parcelles. Ces taches sont peu ou pas fructifères.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 15 mai, les conditions météorologiques enregistrées le 9 et le 15 mai génèrent de nouvelles contaminations potentielles primaires sur les stations de Tresserre et Trouillas (avec un niveau de risque limite) et secondaires sur la station de Trouillas. Les sorties de foyers primaires sont attendues à partir du 23 mai. Les sorties des repiquages sont attendues à partir du 22 mai. L'indice de risque Mildiou est en **forte augmentation**.

Oïdium

Vignoble régional

Le stade « onze – douze feuilles » (stade 18) marque le début de la période de haute sensibilité de la vigne à l'oïdium.

Les symptômes drapeaux ainsi que des repiquages sont observés sur Carignan sur l'ensemble du vignoble régional. Les observations sont à maintenir.

Aude

Des repiquages sont observés sur les parcelles présentant des drapeaux.

Gard

Globalement, il y a encore très peu de symptômes observés pour le moment.

Sur les parcelles à drapeaux (Carignan et plus rarement Roussanne), les drapeaux sont présents à des fréquences plutôt faibles à l'exception de quelques rares parcelles plus touchées. Les repiquages sont toujours observés mais ils restent peu fréquents.

Sur les autres cépages (Chardonnay notamment), aucune tache primaire (forme cléistothèce) n'a encore été vue sur feuilles pour le moment.

Hérault

De nouveaux repiquages sont visibles sur feuilles :

sur Carignan, dans toutes les unités agroclimatiques,

dans les situations sensibles des Hauts Coteaux, de la Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais.

Des repiquages sur inflorescences sur Carignan sont observés dans le Biterrois et la Basse Vallée de l'Hérault..

Pyrénées-Orientales

Les fréquence et intensité des symptômes sur feuilles augmentent. Les 1^{ers} inflorescences atteintes sont visibles.

Black-rot

Dans le Gard et l'Hérault, le nombre de parcelles concernées par le black-rot a beaucoup augmenté la semaine dernière. Des incubations sont toujours en cours suite à la longue séquence pluvieuse qui s'est déroulée du 8 au 11 mai marquée par des humectations prolongées. Les observations sont à intensifier.

Gard

Les taches sont toujours observées sur les feuilles de la base des rameaux (rang de feuilles 1 à 4) en tout point du département. Cela concerne essentiellement les Grenache et Marselan sans toutefois exclure les autres cépages. La fréquence de taches observées a beaucoup augmenté la semaine dernière. Depuis, quelques taches nouvelles sont apparues mais moins fréquemment. Les 1^{ères} inflorescences touchées sont visibles mais restent rares pour le moment.



Tache de black-rot en cours de sortie



Tache de black-rot en cours de sortie

Plusieurs générations de taches échelonnées correspondent aux divers évènements pluvieux survenus depuis début avril : du 1^{er} au 5 avril, le 13 avril, les 16-17 avril puis 21-22 avril. Les épisodes pluvieux suivants sont encore en incubation et notamment la longue séquence du 8 au 11 mai 2016 qui s'est traduite par des périodes d'humectation prolongées. Les sorties de symptômes sont attendues à partir du 26 mai sur feuilles et seront échelonnées sur plusieurs jours.

Hérault

De nouveaux symptômes sont observés :

- sur feuilles, rameaux et inflorescences dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux et de la Basse Vallée de l'Hérault,
- sur feuilles dans la Vallée de l'Orb-Lodévois, le Biterrois, la Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et Nord Montpelliérais.

De façon générale, la situation est en évolution variable selon les secteurs. Toutefois le nombre de parcelles concernées augmente ainsi que la fréquence des symptômes.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont observés sur les secteurs des Aspres Premiers Coteaux, Albères et Vallespir. Leur présence est faible.

Cicadelles de la flavescence dorée

Vignoble régional

De nouvelles larves (stade L1 à L2) de la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus* sont observées au vignoble.

Eriose

Vignoble régional

Des symptômes épars sont toujours observés sur le vignoble régional.

Pourriture grise

Hérault

Des symptômes sur feuilles sont localement observés.

Ravageurs secondaires

Vignoble régional

Des dégâts d'escargots sont toujours observés localement.

Quelques dégâts de cigariers sont notés ponctuellement.

Des malacosomes du Portugal, thrips, symptômes de court noué sont visibles.

Pyrénées-Orientales

Des glomérules de Pyrale sont observés sur le secteur de la Plaine (communes de Salses et St-Hippolyte).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.